



**AVIS D’AUTORISATION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°20/046**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre et la société RTE, ayant son siège social situé Immeuble WINDOW – 7C place du Dôme 92073 PARIS La DEFENSE cedex ont conclu une Convention d’Occupation Temporaire n 18-176 le 12 mai 2020, autorisant la Société RTE à occuper le Domaine du GPMH pour l’implantation et l’exploitation du réseau public de transport d’électricité et les installations suivantes :

- Liaisons aériennes et souterraines : 47 528 mètres linéaires.
- Poteaux, pylônes : 75 unités dont 63 facturées (les unités non facturées sont comprises dans l’emprise d’autres titres domaniaux et font déjà l’objet d’une redevance)
- Postes électriques :
  - o « Gabion », situé route de la Plaine / route de la Chimie à Sandouville : 5 952 m<sup>2</sup>
  - o « Le Havre », situé près de la centrale thermique EDF, au Havre : 10 892 m<sup>2</sup>

La délivrance de cette convention n’a pas été précédée d’une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l’article L.2122-1-3, 1° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, RTE étant la seule personne en droit d’occuper le domaine public du GPMH

La convention a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de vingt-sept (27) ans, soit jusqu’au 31 décembre 2044.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 18-176 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Gestion du Domaine – Tel : 02.32.74.74.00 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.